

BNP Paribas accuse une perte record en raison de l'amende infligée par les États-Unis



Paris, 31 juillet (RHC-PL)- La banque française BNP Paribas a accusé une perte nette de 4 milliards 300 millions d'euros au cours du deuxième trimestre 2014, suite au paiement de l'amende infligée par les États-Unis qui l'ont accusée d'avoir violé le blocus décrété contre des pays comme l'Iran, le Soudan et Cuba.

C'est le premier bilan négatif de cette banque européenne depuis 2008, date à laquelle avait commencé la crise financière mondiale.

Le 30 juin dernier, les autorités étasuniennes ont condamné BNP Paribas à payer une amende de 8 milliards 830 millions de dollars.

De plus, BNP Paribas a dû licencier 13 de ses employés et ses opérations en dollars ont partiellement été interrompues pendant un an, notamment celles liées au commerce international des hydrocarbures.



Radio Habana Cuba